

## Mise au point



L'article du Parisien publié ce jour présente les remises commerciales accordées par les sociétés d'autoroutes de façon tendancieuse.

En effet, le système de remise de 30%, négocié entre la ministre chargée des transports et les sept principales sociétés concessionnaires (APRR, AREA, ASF, COFIROUTE, ESCOTA, SANEF, SAPN), s'applique pour la première fois à une échelle nationale.

Par ailleurs, de nombreux abonnements donnant droit à des réductions très avantageuses pour les déplacements du quotidien existent déjà sur les autres réseaux cités dans cet article.

Au total, plus de 96% du réseau autoroutier concédé est aujourd'hui couvert par l'ensemble de ces offres.

### **À PROPOS DE L'ASFA**

L'ASFA est l'association professionnelle des acteurs du secteur de la concession et de l'exploitation d'autoroutes et d'ouvrages à péage. [www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr) - Retrouvez également l'ASFA sur les réseaux sociaux  

### **CONTACTS PRESSE**

Laurence GUILLERM – ASFA – 01 49 55 33 07 – 06 11 66 97 70 | [laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)